

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



## LA FORMATION FÉDÉRALE

*Édition Juillet 2017*  
*Commission nationale de Formation*

|            |                                                       |    |
|------------|-------------------------------------------------------|----|
| <b>I</b>   | <b>Organisation de la formation fédérale</b>          |    |
|            | A) Structuration fédérale .....                       | 3  |
|            | B) Les filières de formation .....                    | 3  |
| <b>II</b>  | <b>Le référentiel des formations</b>                  |    |
|            | A) La formation des dirigeants .....                  | 4  |
|            | 1 - Dirigeant club ou comité départemental - Niveau I |    |
|            | 2 - Dirigeant comité régional - Niveau II             |    |
|            | B) La formation des éducateurs .....                  | 5  |
|            | 1 - animateur club - Niveau I .....                   | 5  |
|            | 2 - Initiateur club - Niveau II .....                 | 6  |
|            | 3 - Moniteur fédéral - Niveau III .....               | 8  |
|            | 4 - Instructeur fédéral - Niveau IV .....             | 10 |
|            | 5 - La mobilité à vélo .....                          | 12 |
| <b>III</b> | <b>La formation continue</b>                          |    |
|            | A) Unité à compétences spécifiques .....              | 13 |
|            | B) Renouvellement des qualifications .....            | 17 |
| <b>IV</b>  | <b>La validation des acquis de l'expérience</b> ..... | 17 |
| <b>V</b>   | <b>Équivalence des diplômes</b> .....                 | 18 |

Le cyclotourisme est un sport de pleine nature. Les pratiquants et les parents pour le compte de leurs enfants sont de plus en plus exigeants et rigoureux dans le choix des activités encadrées. Il convient, aujourd'hui et plus que jamais, de promouvoir des actions où la formation et la qualité de l'encadrement sont gages de sérieux, de respect des règles de sécurité et d'environnement dans le souci de développement durable sans exclure l'aspect ludique et le plaisir de pratiquer en toute convivialité.

Pour répondre à cet objectif, la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) a développé une architecture de formation reposant sur 4 niveaux de diplômes. Cette organisation permet une progression dans les acquisitions des savoirs et des compétences des cadres fédéraux.

**Le diplôme de cadre fédéral, quel que soit le niveau de qualification (dirigeant, animateur, initiateur, moniteur, instructeur) n'a de valeur que si son détenteur est licencié à la FFCT.**





# I. Organisation de la formation fédérale

## A) Structuration de la formation

### La commission nationale de formation (CNF)

Sa composition :

#### Président

- Robillard Claude - [clauderobillard@ffct.org](mailto:clauderobillard@ffct.org)

#### Membres

- Roland Bouat - [roland.bouat@lorand.org](mailto:roland.bouat@lorand.org)
- Georges Golse - [georges.golse@wanadoo.fr](mailto:georges.golse@wanadoo.fr)
- Emmanuel Carpentier - [mce6922@gmail.com](mailto:mce6922@gmail.com)
- Gérard Malivoir - [gerard.malivoir@orange.fr](mailto:gerard.malivoir@orange.fr)

#### Direction technique nationale

- Gautheron Isabelle - Directrice technique nationale - [i.gautheron@ffct.org](mailto:i.gautheron@ffct.org)
- Durand Yvon - Conseiller technique national - [y.durand@ffct.org](mailto:y.durand@ffct.org)
- Garcia Nadège - Conseillère technique nationale - [n.garcia@ffct.org](mailto:n.garcia@ffct.org)
- Pelletier Roger - Conseiller technique national - [r.pelletier@ffct.org](mailto:r.pelletier@ffct.org)

La commission nationale de Formation organise et coordonne la filière de formation des bénévoles. À ce titre elle propose des formations qualifiantes pour tous les cyclotouristes licenciés (dirigeants ou pratiquants) désireux de parfaire leurs connaissances. Ceci afin d'animer les clubs ou de gérer une structure fédérale.

La formation fédérale doit permettre de répondre à ces objectifs grâce aux contenus des différents thèmes abordés :

- la vie associative : administration, responsabilités,
- la fédération : ses origines et son histoire,
- l'animation et la communication,
- la pratique des activités et leurs techniques,
- la sécurité et la conduite de groupe,
- l'entretien de la bicyclette et la mécanique,
- la recherche et l'élaboration d'itinéraires,
- le Sport-Santé : prévention des risques, gestion de l'effort et aspects médicaux,
- la pédagogie et l'encadrement de groupe,
- le tourisme à vélo et ses composantes,
- l'organisation des activités et le développement durable.

La Fédération française de cyclotourisme est reconnue comme organisme de formation et tous les stages inscrits et organisés dans le cadre du plan de formation fédéral peuvent bénéficier des avantages liés à la formation continue. Le stagiaire peut, dès lors qu'un stage a été validé, obtenir par extraction sur le site fédéral une attestation de formation ainsi qu'un diplôme.

### La structuration territoriale

Une commission régionale de formation est instituée au sein de chaque comité régional de cyclotourisme (CoReg). Un délégué régional à la formation (DRF) élu au sein du CoReg, est nommé par le comité directeur du CoReg pour une durée de 4 ans. Celui-ci doit être titulaire d'un diplôme d'instructeur fédéral ou de moniteur par dérogation de la CNF pour une durée maximale de 3 ans. Sa mission est de coordonner, de développer et de suivre la formation au sein de la région. Il s'appuie notamment sur les délégués départementaux à la formation (DDF).

Le délégué départemental à la formation (DDF) élu au sein du comité départemental (CoDep), est désigné par le comité directeur de celui-ci en accord avec le DRF. Le DDF doit être titulaire du diplôme de moniteur fédéral ou par dérogation de la CNF du diplôme d'initiateur pour une durée maximale de deux ans.

Les diplômes doivent être en cours de validité.

## B) Les filières de formation

| FORMATION                        | FILIÈRE            | FONCTION                                             | DURÉE           |
|----------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------|-----------------|
| DIRIGEANT - NIVEAU I             | DIRIGEANT          | ADMINISTRATIVE                                       | 32 H            |
| DIRIGEANT - NIVEAU II            |                    |                                                      | 16 H            |
| ANIMATEUR CLUB                   | ÉDUCATEUR          | ACCUEIL ET DÉCOUVERTE DE LA PRATIQUE                 | 2 JOURS         |
| INITIATEUR CLUB                  |                    | APPRENTISSAGE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA PRATIQUE       | 4 JOURS         |
| MONITEUR FÉDÉRAL                 |                    | ORGANISATION ET ENCADREMENT DE LA PRATIQUE           | 6 JOURS         |
| INSTRUCTEUR FÉDÉRAL              | INGÉNIERIE         | CRÉATION ET PILOTAGE DE PROJET                       | 7 JOURS         |
| UNITÉS À COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES | FORMATION CONTINUE | RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES                         | 1 À +++         |
| INITIATEUR MOBILÉ À VÉLO         | MOBILITÉ           | INITIATION AU VÉLO DANS UNE VÉLO-ÉCOLE               | 4 JOURS         |
| DIPLOMES PROFESSIONNELS          | PROFESSIONNELLE    | PROFESSIONNEL DE L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS DU VÉLO | SELON FORMATION |

## II. Le référentiel des formations

### A) LA FORMATION DES DIRIGEANTS

Elle s'adresse aux licenciés qui exercent des responsabilités au sein des structures de la fédération, du niveau local aux responsabilités nationales.

#### 1 - Niveau I ➤ Dirigeant club ou comité départemental

Stages mis en place par les comités départementaux ou régionaux.

##### Conditions d'admission :

- être volontaire et motivé,
- avoir 18 ans minimum,
- être licencié à la FFCT depuis 1 an au moins.

**Fonction** : c'est un membre actif qui désire développer ses connaissances pour assumer des responsabilités au sein du club.

**Formation** : la formation dirigeant est assurée par un cadre fédéral (instructeur ou moniteur). La structure organisatrice fera appel le cas échéant à des intervenants extérieurs spécialisés.

**Organisation** : la formation peut être répartie en demi-journées, journées, week-end.

**Qualification** : la formation de dirigeant niveau I est attribuée, après une participation assidue au stage, par le délégué régional (ou départemental). Elle est définitive et reste valable tant que l'intéressé est licencié à la FFCT.

**Durée totale de la formation** : 32 heures.

##### Programme de formation

##### 1. Vie associative et administration (16 heures)

- Le cadre réglementaire.
- La vie fédérale.
- L'association de cyclotourisme.
- Le fonctionnement de l'association.
- Les moyens de l'association.
- Les organisations fédérales.
- Les assurances.

##### 2. Communication - Animation (16 heures)

- Techniques de communication.
- Animation d'une réunion.
- Animation d'une association.
- Les moyens d'informations de la FFCT.

#### 2 - Niveau II ➤ Dirigeant des comités régionaux et des instances nationales

Stages mis en place par la commission nationale de Formation à la demande des structures fédérales en fonction des besoins.

##### Condition d'admission

Avoir participé au niveau I.

##### Fonction

C'est un membre actif qui désire développer ses connaissances pour assumer des responsabilités au sein du CoReg ou de la FFCT.

##### Formation

La formation dirigeant est assurée par un cadre fédéral ou toute personne experte dans un domaine, validée par la CNF.

##### Organisation

La formation peut être répartie en demi-journées, journées, week-end.

##### Qualification

La qualification de dirigeant Niveau II est attribuée, après une participation assidue au stage, par la CNF. Elle est définitive et reste valable tant que l'intéressé est licencié à la FFCT.

##### Durée totale de la formation

16 heures

##### Programme de formation

- 1- L'association et l'emploi.
- 2- L'association et la fiscalité.
- 3- L'association et le partenariat privé ou institutionnel.
- 4- L'association et son développement.
- 5- L'association et sa gestion.

## B) LA FORMATION DES ÉDUCATEURS

La filière « éducateur » qui comporte 4 niveaux (animateur club, initiateur club, moniteur fédéral, instructeur fédéral) permet de former des cadres fédéraux bénévoles qui assument des missions éducatives et d'accompagnement au sein des structures de la FFCT quel que soit le public.

### 1 - Niveau I ➤ Animateur club

Le stage de formation est placé sous l'autorité du délégué régional à la formation avec la possibilité de déléguer la responsabilité du stage de formation au DDF. Il est organisé par le comité départemental (CoDep) ou par le comité régional (CoReg).

#### Conditions d'admission :

- être volontaire et motivé,
- avoir 16 ans dans l'année pour suivre la formation,
- être licencié à la FFCT depuis au moins 1 an.

**Prérequis :** posséder le PSC1 (Prévention et Secours civique de niveau 1) au plus tard à la validation du diplôme.

#### Prérogatives :

- il accueille, conseille, fait découvrir la pratique aux nouveaux licenciés,
- il anime le club sous la responsabilité du président,
- il veille au respect des règles de sécurité lors des activités,
- il encadre un groupe participant à une Cyclo-découverte,
- Il prépare et organise la mise en place de la convention Pré-accueil au sein du club.

#### Conditions particulières pour les mineurs

- Il/Elle est considéré(e) comme « stagiaire » jusqu'à l'obtention de la majorité.
- Il/Elle ne peut exercer qu'en présence d'un éducateur majeur ou d'un adulte expérimenté sous la responsabilité du président.

**Qualification :** l'acquisition de la qualification est validée au terme du stage, par le directeur de stage et l'équipe pédagogique.

Le diplôme d'animateur club n'est acquis qu'à la majorité (18 ans révolus) et n'est pas soumis à une réactualisation des connaissances.

**Durée totale de la formation :** 16 heures (1 week-end ou 2 x 1 journée)

#### Programme de formation

- 1) Présentation de la structure fédérale.
- 2) Rôles et fonctions de l'animateur.
- 3) Encadrement de groupe, la sécurité et le comportement citoyen.
- 4) Mécanique de terrain.
- 5) Orientation : lecture de carte.
- 6) La Cyclo-découverte.
- 7) Convention Pré-accueil.
- 8) Bilan et clôture du stage.

#### Contenu et compétences à développer

- 1) *Présentation de la structure fédérale* ..... 0 h 30  
**Être capable :**
  - de différencier les rôles des différents échelons de la FFCT,
  - d'informer les publics sur les activités de la fédération,
  - d'informer les pratiquants sur les différents labels délivrés par la fédération.
- 2) *Rôles et fonctions de l'animateur* ..... 1 h 00  
**Être capable :**
  - de s'adresser à un groupe pour présenter la sortie, donner les consignes de sécurité /règles du Code de la route,
  - d'informer le groupe sur les règles d'utilisation des voies de circulation.
- 3) *Encadrement de groupe en sécurité avec Cyclo-découverte et comportement citoyen* ..... 4 h 00  
**Être capable :**
  - de maîtriser le vélo à allures différentes,
  - d'organiser le déplacement d'un groupe en sécurité à vélo,
  - de respecter les règles de circulation et de partager les espaces de pratique,
  - de suivre une procédure en cas d'accident.
- 4) *Mécanique de terrain* ..... 4 h 00  
**Être capable :**
  - de connaître les différentes parties et accessoires du vélo,
  - de donner des conseils sur le fonctionnement du vélo,
  - de donner les conseils pour effectuer les réglages de base,
  - de vérifier les différents organes de sécurité du vélo,
  - de conseiller sur l'entretien courant du vélo,
  - d'effectuer une réparation de base.

- 5) *Orientation : la lecture de carte* ..... 3 h 30  
**Être capable :**  
 - d'interpréter les types de cartes utilisées pour la route et le VTT,  
 - de reconnaître les symboles des cartes,  
 - d'orienter sa carte en fonction des éléments extérieurs,  
 - de suivre un parcours tracé sur une carte (route et VTT),  
 - de se situer sur la carte.
- 6) *Cyclo-découverte* ..... 0 h 30  
**Être capable :**  
 - de donner les principes d'une Cyclo-découverte, son règlement.
- 7) *Convention Pré-accueil* ..... 1 h 00  
**Être capable :**  
 - de définir les conditions pour créer une convention Pré-accueil dans un club,  
 - de gérer l'organisation administrative (remplir, suivre) le dossier d'une demande de Pré-accueil.
- 8) *Bilan et clôture du stage* ..... 1 h 30  
 - Pas d'évaluation

## 2 - Niveau II ➤ Initiateur club

Le stage de formation est placé sous l'autorité du délégué régional à la formation avec la possibilité de déléguer au DDF la responsabilité du stage. Il est organisé par le comité départemental (CoDep) ou par le comité régional (CoReg).

### Conditions d'admission :

- être volontaire et motivé,
- être licencié à la FFCT,
- être titulaire du diplôme d'animateur club,
- avoir 18 ans dans l'année pour suivre la formation,
- avoir le PSC1

### Prérogatives

C'est un homme ou une femme de terrain capable d'apporter les connaissances nécessaires à la pratique du cyclotourisme au sein d'un club auprès d'un public de jeunes et/ou d'adultes.

- Il/Elle organise et conduit une Cyclo-découverte.
- Il/Elle encadre les activités d'une Vélo-École (mobilité à vélo).
- Il/Elle peut créer une école de cyclotourisme par dérogation.
- Il/Elle peut accompagner en autonomie un groupe de jeunes sur une durée maximale de 2 jours (1 nuitée).
- Il/Elle peut participer à l'encadrement d'un séjour d'adultes licenciés au sein du club sur plusieurs jours en France et/ou à l'étranger.

### Filière jeune éducateur fédéral :

- avoir 16 ans dans l'année pour suivre la formation,
- avoir le PSC1,
- il/elle est considéré(e) comme « stagiaire » jusqu'à l'obtention de la majorité,
- il/elle ne peut exercer qu'en présence d'un éducateur majeur ou d'un adulte expérimenté.

### Mise en œuvre

La formation d'initiateur est assurée par un instructeur et/ou un moniteur fédéral. Le candidat doit maîtriser l'utilisation du vélo (propulsion / équilibre / conduite).

La formation se déroule sur 5 jours. Elle comporte des mises en situation pratique sur le terrain avec un double objectif :

- tester les aptitudes des stagiaires au niveau technique et pratique et les améliorer s'il y a lieu,
- mettre les stagiaires en situation d'encadrement pour leur inculquer les notions concrètes de conduite de groupe et les fondamentaux de l'encadrement.

### L'évaluation

Le stagiaire est évalué tout au long du stage. Au terme de celui-ci, le directeur de stage et l'équipe pédagogique peuvent demander un complément de formation pour renforcer des aspects liés à la sécurité des pratiquants. Les résultats sont validés par le DRF.

### Qualification

Le diplôme d'initiateur est validé pour 3 ans, le titulaire devra procéder au renouvellement de sa qualification (voir chapitre IV).

**Durée totale de la formation :** 32 heures (4 jours ou 2 x 2 jours).



**Programme de formation**

1. Rôles et fonctions de l'initiateur.
2. Responsabilités des éducateurs.
3. Technique (maîtrise du vélo, pilotage).
4. Connaissance du milieu naturel.
5. Orientation (rando-guide, boussole).
6. Conception et réalisation d'une randonnée.
7. Règlementation afférente à la vie collective.
8. Animation hors-vélo dans le cadre de séjours.
9. Approche pédagogique (mise en place et application d'une séance).
10. Organisation et fonctionnement d'une école cyclo ou d'un PAJ.
11. Connaissance des publics et comportement citoyen.
12. Vélo-École.
13. Évaluations et bilan du stage.

**Contenus et compétences à développer**

- 1) *Rôles et fonctions de l'initiateur* ..... 0 h 30
- 2) *Responsabilités des éducateurs* ..... 1 h 30  
**Être capable :**  
 - de définir les limites des prérogatives de l'initiateur et la responsabilité des éducateurs (responsabilité civile, responsabilité pénale, obligation de moyens).
- 3) *Technique (maîtrise du vélo, pilotage)* ..... 8 h 00  
**Être capable :**  
 - de définir les fondamentaux techniques des activités du vélo,  
 - de maîtriser les gestes techniques : équilibre / pilotage / propulsion.
- 4) *Connaissance du milieu naturel* ..... 2 h 00  
**Être capable :**  
 - d'expliquer la vie des êtres (faune – flore) vivants dans leur milieu,  
 - d'adopter et de faire adopter des comportements visant à respecter l'environnement et la biodiversité.
- 5) *Orientation (rando-guide, boussole)* ..... 4 h 00  
**Être capable :**  
 - de réaliser un rando-guide,  
 - d'utiliser la boussole pour se guider ou se repérer,  
 - de suivre et contrôler le groupe en déplacement.
- 6) *Conception et réalisation d'une randonnée* ..... 3 h 30  
**Être capable :**  
 - de concevoir une Cyclo-découverte adaptée à son public et de la réaliser,  
 - de tracer sur une carte un itinéraire.
- 7) *Règlementation afférente à la vie collective dans le cadre de séjours* ..... 1 h 00  
 (jeunes et adultes)  
**Être capable :**  
 - de différencier tous les types de séjours,  
 - de faire respecter la réglementation pour les activités annexes sur les séjours.
- 8) *Animation hors vélo dans le cadre de séjours* ..... 3 h 00  
 (Jeunes et adultes)  
**Être capable :**  
 - de connaître et faire appliquer les réglementations afférentes aux règles de vie adaptées au public,  
 - de concevoir des activités de découverte (nature, scientifique, patrimoine...),  
 - d'organiser et de gérer des activités de veillée,  
 - d'organiser le planning d'un week-end pour les jeunes et adultes d'un club.
- 9) *Approche pédagogique* ..... 2 h 30  
**Être capable :**  
 - de déterminer les paramètres de la démarche pédagogique à partir d'une séance technique réalisée par le formateur,  
 - de différencier les phases d'une séance (prise en main, corps de séance, retour au calme),  
 - d'être en situation pédagogique sur un exemple de séance.
- 10) *École de cyclotourisme et Point accueil jeunes (PAJ) : organisation et le fonctionnement* ..... 2 h 00  
**Être capable :**  
 - de créer une école de cyclotourisme,  
 - de faire fonctionner un PAJ et une école de cyclotourisme (aspects administratifs, règles de l'encadrement de l'école, responsabilité des éducateurs...),  
 - de définir les grandes lignes d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique.
- 11) *Connaissance des publics et comportement citoyen* ..... 1 h 00  
**Être capable :**  
 - de définir les caractéristiques et les attentes des différents publics (enfants, ados, adultes, seniors),  
 - d'éveiller à l'éducation citoyenne.

12) Vélo-École ..... 1 h 00

**Être capable :**

- de développer une Vélo-École dans un club,
- d'apprendre l'aisance à vélo pour se déplacer en sécurité,
- d'animer un cycle de 10 séances d'une Vélo-École,
- de contrôler un groupe en déplacement en ville dans un esprit citoyen.

13) Évaluation et bilan du stage ..... 2 h 00

Un bilan individuel est réalisé sur le comportement du stagiaire dans le cadre de l'animation du groupe (encadrement / sécurité / orientation / mécanique de terrain). En cas d'insuffisance dans un des domaines, un complément de formation sera demandé aux stagiaires pour valider le diplôme.

14) Stage pratique ..... 1 h 00

Un stage pratique est à effectuer dans l'année qui suit le stage d'initiateur dans un club ou lors d'une organisation contrôlée par la FFCT ou ses structures (club, CoDep, CoReg, FFCT). Il se déroule sous couvert d'un éducateur fédéral. Il correspond à une mise en situation technique de l'initiateur au travers de 4 situations d'encadrement auprès d'un public de jeunes et d'adultes. Un rapport d'activité précisant l'intervention de l'initiateur et le bilan de ces 4 actions devra être remis au DRF pour validation du diplôme d'initiateur. Ce rapport est complété, si besoin, par un stage sur la formation complémentaire demandé à l'issue du stage de formation d'initiateur.

**Formation complémentaire :** à la suite de l'évaluation formative réalisée lors du stage initiateur, il est proposé au candidat de compléter ses connaissances soit lors d'un stage complémentaire (mécanique, pilotage, orientation, etc.) lors de l'encadrement d'une manifestation (Semaine jeunes, Trait d'union, ...) ou lors de l'encadrement d'un séjour (jeunes ou adultes) pendant au minimum 2 jours.

### 3 - Niveau III ➤ Moniteur fédéral

Le calendrier des stages de formation Moniteur fédéral est validé par la commission nationale de Formation. L'organisation des stages est déléguée au CoReg et placée sous la responsabilité du DRF.

**Conditions d'admission :**

- être volontaire et motivé,
- être licencié FFCT,
- avoir 18 ans révolus.

**Prérequis :**

- être titulaire du diplôme d'initiateur depuis au moins 1 an,
- présenter un bilan d'activités des actions de l'année passée.

**Prérogatives :**

- il intervient dans les différentes techniques permettant la pratique du cyclotourisme quel que soit le vélo,
- il programme et encadre les activités pour tous les publics au sein des structures fédérales (club / CoDep / CoReg / FFCT),
- il conçoit et assure l'encadrement de séjours FFCT,
- il participe aux actions de formation.
- il peut occuper la fonction de délégué départemental à la formation et par dérogation à la fonction de délégué régional.

**Mise en œuvre**

La formation est dirigée par un instructeur fédéral, assisté d'un ou plusieurs cadres fédéraux (DTN, CTN, instructeur, instructeur stagiaire, moniteur et selon les besoins, d'intervenants spécialisés) :

- mise en situation d'encadrement en présence d'un public des différents thèmes abordés lors des stages de formation animateur et initiateur,
- gestion de projet pédagogique dans la structure.

Un groupe de jeunes cyclotouristes mineurs sera présent 24 heures lors du déroulement du stage.

L'évaluation du candidat lors de la formation se fait au travers de trois items :

- connaissances : oral sur deux questions,
- pédagogie : préparation et conduite de séance,
- technique : pratique de terrain avec des aspects techniques de conduite et maniabilité / orientation / connaissance mécanique / sécurité.

**Qualification**

Le moniteur est stagiaire pendant 1 an après avoir suivi la formation. Dans ce laps de temps, le stagiaire devra effectuer un stage pratique en structure et produire un rapport, remis au responsable pédagogique de la session de formation. Il sera transmis au DRF pour avis et à la CNF pour validation finale. La qualification de moniteur fédéral est validée pour 3 ans, le titulaire devra procéder au renouvellement de sa qualification (voir chapitre IV). La réalisation d'un rapport d'activité est à transmettre au DRF.

**Durée totale de la formation :** 48 heures (6 jours – 2 x 3 – 3 x 2).



**Programme de formation**

1. Le rôle et fonctions du moniteur.
2. Comportement et adaptations physiologiques en cyclotourisme.
3. Comportement des différents publics.
4. Méthodologie adaptée à la construction de séances.
5. Préparation de séances techniques (route et VTT).
6. Gestion de la vie collective et citoyenne dans le cadre de séjour (hors vélo – jeunes et adultes).
7. Encadrement des pratiquants sur le terrain (jeunes et adultes).
8. Réalisation d'une randonnée à thème en présence d'un groupe de jeunes avec bilan et consignes au départ.
9. Conduite de séances techniques + bilan.
10. Séjours et organisation des activités spécifiques adultes.
11. Utilisation d'un GPS, le repérage de circuits (véloenfrance.fr).
12. Préparation d'un itinéraire, lecture de paysage.
13. Organisation d'une randonnée.
14. Évaluations.

**Contenu et compétences à développer :**

- |                                                                                                                              |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1 - <i>Rôle et fonctions du moniteur</i> .....                                                                               | 1 h 00  |
| 2 - <i>Comportements et adaptations physiologiques en Cyclotourisme.</i> .....                                               | 6 h 00  |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - de définir les bienfaits potentiels d'une pratique sportive pour les enfants, les adultes et les seniors,                  |         |
| - de caractériser les différents publics, leurs besoins physiologiques et leurs limites ; de l'enfant au 3 <sup>e</sup> âge, |         |
| - d'identifier les risques liés à l'effort physique et les dangers d'une pratique physique anarchique,                       |         |
| - de comprendre comment l'organisme s'adapte à l'effort lors d'une pratique cycliste variée et multiforme,                   |         |
| - de proposer des séances adaptées aux différents pratiquants (enfant, adulte, sénior) pour progresser,                      |         |
| - de savoir comment s'organise un test à l'effort et d'en comprendre l'intérêt,                                              |         |
| - d'utiliser un cardio fréquence-mètre et de personnaliser des zones cibles, pour soi et pour les autres.                    |         |
| 3 - <i>Comportement des différents publics</i> .....                                                                         | 1 h 00  |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - de comprendre l'évolution sociologique et les comportements allant des enfants aux seniors,                                |         |
| - d'identifier les attentes des différents publics (enfants, ados, adultes, seniors),                                        |         |
| - de définir les grands stades de l'apprentissage.                                                                           |         |
| 4 - <i>Méthodologie adaptée à la construction de séances</i> .....                                                           | 1 h 00  |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - de définir les fondamentaux d'une séance, d'un cycle d'apprentissage,                                                      |         |
| - de préparer une fiche pédagogique de séance,                                                                               |         |
| - de construire des séances sur des thèmes techniques en route ou VTT,                                                       |         |
| - de construire des séances sur des thèmes de découverte.                                                                    |         |
| 5 - <i>Préparation de séances techniques (route et VTT)</i> .....                                                            | 1 h 00  |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - de construire des séances (évaluation, exercices, mise en situation, progression...).                                      |         |
| 6 - <i>Gestion de la vie collective et citoyenne dans le cadre de séjour</i> .....                                           | 2 h 00  |
| <i>(hors vélo – jeunes et adultes)</i>                                                                                       |         |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - d'assurer l'organisation de la vie collective et citoyenne en séjour,                                                      |         |
| - de construire des séances (grands jeux, activité collective, jeux d'adresse...),                                           |         |
| - d'assurer l'animation du groupe hors des activités du vélo.                                                                |         |
| 7 - <i>Encadrement des pratiquants sur le terrain</i> .....                                                                  | 4 h 00  |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - d'assurer l'encadrement des pratiquants lors de pratiques vélo.                                                            |         |
| 8 - <i>Réalisation de la randonnée à thème en présence d'un groupe de jeunes</i> .....                                       | 4 h 00  |
| <i>Bilan et consignes de départ</i>                                                                                          |         |
| 9 - <i>Conduite de séances techniques + bilan</i> .....                                                                      | 8 h 00  |
| <i>(peut servir d'évaluation technique et pédagogique)</i>                                                                   |         |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - de conduire des séances techniques adaptées à différents publics,                                                          |         |
| - d'organiser l'animation, l'activité du groupe,                                                                             |         |
| - de s'adapter au groupe et modifier l'organisation des exercices,                                                           |         |
| - de corriger, d'apporter des solutions.                                                                                     |         |
| 10 - <i>Séjours et organisation des activités spécifiques adultes</i> .....                                                  | 11 h 00 |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - d'organiser un séjour en connaissant les cadres réglementaires et fédéraux,                                                |         |
| - d'accompagner un séjour.                                                                                                   |         |
| 11 - <i>Utilisation d'un GPS et repérage des circuits (véloenfrance)</i> .....                                               | 1 h 00  |
| <i>Être capable :</i>                                                                                                        |         |
| - de faire fonctionner un GPS,                                                                                               |         |
| - de donner les coordonnées d'un point et de le replacer sur la carte,                                                       |         |
| - de relever un itinéraire, d'enregistrer et de transférer cet itinéraire,                                                   |         |
| - de transférer une trace sur le GPS et de suivre cette trace.                                                               |         |

12 - Préparation d'un itinéraire et lecture de paysage. . . . . 1 h 00

Être capable :

- de lister les phases de préparation d'une itinérance sur plusieurs jours,
- de repérer sur la carte des points d'observation possible du paysage,
- de relever le tracé sur la carte en passant par des points obligatoires,
- de décrire les aspects structurants du paysage (relief, formes, unités, couleurs, utilisations, signes culturels, habitat, minéral, flore, faune, etc.),
- de réaliser un profil du parcours,
- de préparer une randonnée.

13 - Organisation d'une randonnée (peut servir d'évaluation technique et pédagogique) . . . . . 3 h 00

Être capable :

- de présenter le projet,
- d'organiser la sortie (parcours, matériel, logistique, sécurité),
- de conduire le groupe (orientation, sécurité),
- d'animer la randonnée dans le domaine du tourisme,
- d'animer la randonnée sur le thème nature ou d'expliquer les milieux naturels traversés,
- d'animer une lecture de paysage.

14 - Évaluation . . . . . 4 h 00

**Pour être admis (moniteur stagiaire), le candidat doit avoir validé, l'épreuve orale, l'épreuve pédagogique, les épreuves techniques.** La construction des épreuves certificatives répond aux exigences minimales pour obtenir des équivalences (acquis d'expérience) pour les moniteurs qui s'engageraient dans une filière professionnelle.

- a) Épreuve Orale : un exposé sur 2 thèmes de la formation.
- b) Épreuve pédagogique : conduite de séance menée dans le cadre des paragraphes 9 et 13.
- c) Épreuve technique : effectuée dans le cadre des paragraphes 9 et 13 :
  - parcours de maniabilité,
  - épreuve d'orientation,
  - épreuve mécanique,
  - parcours sur la route.

15 - Stage pratique

Le candidat admis après le stage de formation moniteur doit effectuer un stage en situation pédagogique pendant l'année qui suit la formation. À l'issue de ce stage, il présente un rapport écrit qui explique son activité (au moins 10 séances ou journées (Route et VTT) et sa participation à un séjour de 3 jours minimum. Dans son document, il mentionnera l'objectif, le travail de préparation, le déroulement des journées, le bilan de chaque séance ainsi que le bilan du séjour.

Le titre de moniteur sera acquis (ou ajourné, stage à refaire) après évaluation du rapport de stage pédagogique.

## 4 - Niveau IV ➤ Instructeur fédéral

La formation instructeur est organisée par la commission nationale de Formation.

**Conditions d'admission :**

- être volontaire et motivé,
- être licencié à la FFCT,
- être âgé au minimum de 23 ans.

**Prérequis :**

- être moniteur en cours de validité depuis 2 ans au moins,
- avoir acquis une bonne expérience de l'encadrement des activités fédérales (5 ans minimum),
- posséder une grande connaissance du milieu fédéral (activités – réglementation – culture),
- maîtriser le contenu des différents documents pédagogiques réalisés par la CNF.

L'admission à la session de formation est décidée par la commission nationale de Formation sur avis motivé du délégué régional formation et du président(e) du CoReg.

**Prérogatives :**

- il conçoit et encadre des projets de développement des activités du cyclotourisme au sein des structures,
- il est force de proposition au sein des différents groupes de réflexion sur les sujets de formation,
- il forme les formateurs qui dirigent les stages prévus au plan national de formation et au plan régional de formation,
- il participe à l'élaboration de documents techniques et pédagogiques,
- c'est un référent technique auprès des partenaires institutionnels.

**Mise en œuvre**

Le stage de formation est organisé par la commission nationale de Formation. Il est encadré par des instructeurs, des cadres techniques d'État et des personnes qualifiées.

## Évaluation

L'évaluation du candidat se déroule en deux parties :

- **le stage de formation** : le comportement et la participation du stagiaire,
- **le stage pratique avec production d'un rapport** : celui-ci doit permettre d'évaluer la capacité du stagiaire à transmettre des savoirs et connaissances, d'apprécier les capacités d'ingénierie de projet, d'organisation et d'adaptation du candidat. Il se déroule dans l'année qui suit la formation sous la responsabilité d'un instructeur.

## Qualification

La qualification d'instructeur fédéral est validée pour 3 ans, le titulaire devra procéder au renouvellement de sa qualification (voir chapitre IV).

La réalisation d'un rapport d'activité annuel est à transmettre à la CNF.

**Durée totale de la formation** : 56 heures (7 jours)

## Programme de formation

- 1) Connaissances générales sur la politique fédérale.
- 2) Connaissances de la vie associative, des clubs.
- 3) Réglementations fédérales ou d'État.
- 4) Enseignement et transmission des savoirs.
- 5) Connaissances théoriques liées aux thèmes de la formation.
- 6) Connaissances techniques.
- 7) Mises en situation pratique.
- 8) Évaluation.

## Contenus et compétences à développer

- 1) *Connaissances générales sur le projet fédéral* . . . . . 2 h 00  
**Être capable :**
  - de présenter le projet de la FFCT (développement, formation, jeunes, femmes, tourisme, Sport-Santé, culture),
  - de présenter le rôle et la fonction d'une structure fédérale (Club, CoReg, CoDep),
  - d'identifier les missions poursuivies par la FFCT, les relations avec les différentes institutions (délégation, mission de service public...),
  - de présenter le rôle de la direction technique nationale dans le projet fédéral,
  - d'évoquer les coopérations établies avec les autres fédérations et les groupements œuvrant sur la sécurité ou le développement du vélo.
- 2) *Connaissances de la vie associative, des clubs* . . . . . 2 h 00  
**Être capable :**
  - de décrire l'activité du club (l'organisation administrative, sa gestion, ses activités, ses projets...),
  - de décrire les relations avec les différents partenaires institutionnels et privés,
  - de remplir un dossier technique (agrément, autorisation de manifestation sportive, de demandes de subventions,
  - de monter un projet de développement d'une structure.
- 3) *Réglementations fédérales ou d'État* . . . . . 2 h 00  
**Être capable :**
  - de présenter les différentes organisations proposées par la FFCT,
  - de définir la réglementation relative aux épreuves organisées par la FFCT,
  - de faire appliquer les règles de balisage temporaire ou permanent,
  - d'explicitier les lois et réglementations d'État qui s'imposent sur les épreuves ou sur les pratiques cyclotouristes,
  - d'expliquer les règles de circulation sur le domaine public,
  - d'expliquer les règles de pratique sur l'espace public ou privé,
  - de présenter les différents types de responsabilité incombant aux élus, aux éducateurs et bénévoles,
  - de connaître et de faire appliquer les réglementations liées à l'environnement.
- 4) *Enseignement et transmission des savoirs* . . . . . 16 h 00  
**Être capable :**
  - de préparer et d'organiser un cours,
  - de communiquer en utilisant les différentes techniques orales et écrites,
  - de définir les éléments d'une démarche pédagogique d'apprentissage (mode d'intervention face au public, évaluation, mises en situation, programmation...),
  - d'utiliser des supports pédagogiques pour diffuser une information ou présenter une intervention,
  - de produire des documents techniques et pédagogiques sur les activités de la fédération.
- 5) *Connaissances théoriques liées aux thèmes de la formation* . . . . . 8 h 00  
**Être capable :**
  - de décrire les spécificités psychosociologiques des différents publics,
  - de définir les stades de développement physique pour les catégories d'âges,
  - de maîtriser les notions générales sur la mécanique,
  - de définir les contenus indispensables permettant la navigation,
  - de définir les connaissances générales liées au milieu naturel,
  - de présenter les thèmes liés à la sécurité dans les déplacements,
  - de présenter la réglementation afférente à nos activités (sécurité, manifestations sportives, jeunes et ACM etc.).



- 6) *Connaissances techniques* ..... 8 h 00  
**Être capable :**  
 - de définir les fondamentaux techniques du vélo,  
 - de démontrer et de justifier les différentes techniques utilisées sur la route,  
 - de démontrer et de justifier les différentes techniques utilisées en VTT,  
 - de démontrer et de justifier les différentes techniques utilisées pour découvrir l'apprentissage du vélo, le déplacement en milieu ouvert ou fermé.
- 7) *Mises en situation pratique* ..... 18 h 00  
**Être capable :**  
 - de construire un support de cours pour des interventions dans les stages de formation,  
 - de présenter l'organisation des emplois du temps pour chaque niveau de formation en fonction du public et de l'environnement,  
 - d'utiliser des outils pertinents de formation dont les outils du formateur,  
 - d'animer des séquences de formation ou d'information sur les thèmes et activités de la fédération.
- 8) *Évaluation*  
 L'évaluation se fait en deux temps.  
**- La semaine de formation**  
 Le stagiaire sera évalué sur la conduite d'une séance de formation sur un sujet tiré au sort. Il sera jugé sur, la capacité à préparer et animer la séance, la pertinence des interventions, les supports pédagogiques utilisés et le comportement d'ensemble face au public.  
 À l'issue de la formation et de l'évaluation, le stagiaire devient instructeur stagiaire.  
**- Le stage pratique**  
 Le stagiaire doit effectuer un stage pratique dans le cadre d'une action fédérale relative à la conduite de formation ou d'un projet majeur pour la fédération. Il devra permettre d'apprécier les qualités d'organisation, de management, les qualités techniques et les connaissances.  
 Le diplôme d'instructeur ne sera délivré qu'après la présentation à la CNF d'un compte-rendu de l'ensemble des deux séquences, sous le tutorat d'un instructeur.

## 5 - La mobilité à vélo

La Mobilité à vélo est une des activités proposées par nos structures (Clubs, CoDep, CoReg) dans le cadre des Vélo-Écoles. Il s'agit de proposer un accueil pour les personnes qui souhaitent apprendre ou réapprendre les fondamentaux et la sécurité à vélo, dans le cadre de la mobilité active en milieu urbain et péri-urbain.

Deux types de formations sont proposés :

- initiateur mobilité à vélo,
- certificat de qualification professionnelle Mobilité à vélo.

### Initiateur mobilité à vélo

Organisation d'un stage spécifique à la demande d'une structure ou d'une Vélo-École.

#### Condition d'admission :

- être licencié à la FFCT,
- avoir 18 ans au 1er jour de la formation.

#### Prérogatives

- Il encadre à titre bénévole les activités d'une Vélo-École.
- Il conduit à l'acquisition des premiers apprentissages de la pratique du vélo en sécurité.

#### Programme de formation : durée 32 heures.

|                                                                               |        |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1 - Le contexte fédéral et de pratique                                        | 2 h 00 |
| 2 - La connaissance de l'engin et les réglages du vélo                        | 1 h 00 |
| 3 - La mécanique de base                                                      | 3 h 00 |
| 4 - La maîtrise de l'engin                                                    | 3 h 00 |
| 5 - La réglementation                                                         | 2 h 00 |
| 6 - Lecture de carte et plans                                                 | 2 h 00 |
| 7 - Le déplacement en toute sécurité / La conduite de groupe en sécurité      | 3 h 00 |
| 8 - Les situations particulières liées au déplacement urbain                  | 3 h 00 |
| 9 - La sécurité, prévention, secours                                          | 2 h 00 |
| 10 - Règles de circulation, déplacement en sécurité, placement dans le trafic | 5 h 00 |
| 11 - Théorique : connaître le fonctionnement d'une "vélo école"               | 3 h 00 |

#### Évaluation : ..... 3 h 00

- Un QCM : principalement sur la sécurité, les connaissances du Code de la route et sur les comportements dans le partage des espaces de la « rue ».
- Une séance pédagogique : conduite de séance (15') sur un thème tiré au sort.

### Le certificat de qualification professionnelle " Mobilité à vélo "

C'est une qualification professionnelle qui permet d'encadrer les activités de mobilité à vélo à titre professionnel. Pour tous renseignements sur celle-ci, contacter la Direction technique nationale au sein de la FFCT.

### III. La formation continue

#### A) UNITÉS À COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

La FFCT met en place des stages de formation continue pour permettre aux éducateurs et aux licenciés de la FFCT d'acquérir des compétences supplémentaires dans des domaines spécifiques.

**Public concerné :** licenciés FFCT

**Durée de la formation :** 1 à plusieurs jours selon la formation

**Organisateurs :** comités départementaux (CoDep), comités régionaux (CoReg) ou commission nationale de Formation (CNF).

**Présence :** une attestation de présence sera délivrée par le délégué régional à la formation, la CNF ou la DTN selon la formation.

**Intervenants :** formateurs agréés par la commission nationale de Formation ou la Direction Technique Nationale

##### Unités spécifiques

- Perfectionnement mécanique
- Perfectionnement au pilotage VTT
- Maîtrise du vélo : maniabilité route
- Accompagnement Cyclo-découvertes
- Environnement et développement durable
- Accueil et accompagnement de personnes en situation de handicap
- Lecture de paysage
- Cyclotourisme et Sport-Santé
- Compréhension et maîtrise du GPS
- La sécurité à la FFCT
- Organisation des activités jeunes
- Orientation
- Séjours adultes
- Traceurs de parcours
- Flécheur
- Le vélo à assistance électrique
- Outil informatique

#### 1 - Perfectionnement mécanique (2 jours)

##### Objectifs du module

- Étudier les paramètres liés aux cadres et fourches (géométrie, matériaux).
- Connaître les caractéristiques des nouvelles technologies (groupes et périphériques).
- Entretenir et régler les freins et suspensions (VTT et vélos de route).

##### Contenus à développer

- Composition de la boîte à outils (outillage, pièces de rechange).
- Réglage des freins hydrauliques, à patins et à disques.
- Réglage des dérailleurs (dressage de la patte, choix des gaines et câbles).
- Réglage des jeux de direction intégrés.
- Montage de fourche sur vélo de route.
- Changer rayon, dévoilage de roue.
- Réglage, personnalisation et entretien des fourches télescopiques de VTT.
- Exercices pratiques – bilan.

#### 2 - Perfectionnement au pilotage VTT (2 jours)

##### Objectifs du module

- Se perfectionner dans la pratique du VTT de randonnée.
- Acquérir les outils techniques et des méthodes d'apprentissage afin d'intervenir auprès d'un groupe et de corriger les gestes techniques de pilotage.
- Maîtriser les composantes techniques de l'activité : dévers, franchissement en montée et en descente, équilibre, trajectoires.
- S'initier au traçage de parcours et zones de maniabilité.

##### Contenus à développer

- Évaluation de groupe (zone test).
- Retour sur les composantes techniques de l'activité : ateliers de progression sur équilibre, freinage, trajectoire et propulsion.
- Le franchissement en montée et en descente.
- Traçage de zones.
- Atelier descente : équilibre en virage, en saut, en devers.
- Évaluation finale du groupe sur la zone technique test.

### 3 - Maîtrise du vélo : maniabilité route (2 jours)

#### Objectifs du module

- Maîtriser son vélo dans différentes situations.
- Acquérir les bons réflexes, individuellement et en groupe.
- Prendre conscience de ses aptitudes.

#### Contenus à développer

- Rappel des fondamentaux au travers d'exercices variés.
- Comment éviter les pièges de la chaussée.
- Respect des règles de la circulation.
- Partager la route avec les autres usagers.
- Évaluation sur un parcours varié en milieu péri-urbain en respectant les règles de circulation.

### 4 - Accompagnement Cyclo-découvertes

#### Objectifs du module

- Développer un réflexe " tourisme à vélo " sur les organisations FFCT.
- Inciter les clubs affiliés à proposer une Cyclo-découverte locale.
- Former des animateurs capables de concevoir une action et d'accompagner un groupe.

#### Contenus à développer

- La Cyclo-découverte : principes de base, distance courte, accompagnement, allure promenade, haltes, visites.
- La mise en place du concept.
- La recherche touristique et culturelle.
- L'accompagnateur, rôle et responsabilité.
- L'encadrement : progression, sécurité.
- L'accueil et l'animation du groupe.
- Réalisation d'une Cyclo-découverte.
- La convention de Pré-accueil.
- Évaluation et bilan.

### 5 - Environnement et développement durable

#### Objectifs du module

- Maîtriser quelques concepts environnementaux de base.
- Comprendre l'approche systémique de l'environnement.
- Comprendre les principaux enjeux des procédures micro et macro-environnementales.

#### Contenus à développer

- Définition du développement durable.
- La charte des organisations, la charte du pratiquant (Route et VTT).
- L'agenda 21 du sport français : les thèmes relatifs à la pratique du cyclotourisme.
- La charte des organisations.
- Classement des sites protégés et espaces naturels (Natura 2000, etc.).
- Les paysages, leur problématique.
- Respect de l'environnement, la charte du pratiquant.
- Actions spécifiques liées au développement durable, gestion durable d'une manifestation, gestion durable d'une association.
- Étude d'une randonnée avec les différents paramètres à prendre en compte (action de terrain, mise en place d'une grille d'observation par les stagiaires).
- Évaluation et bilan.

### 6 - Accueil et encadrement de personne en situation de handicap (2 jours)

#### Objectifs du module

- Mettre en lumière les savoir-faire.
- Faire connaître les bonnes pratiques.
- Valoriser les expériences innovantes.

#### Contenus à développer

- Les publics en situation de handicap, aspects psychologiques.
- L'intégration de la personne handicapée dans un groupe.
- Le label "Arc en ciel aventure (ACA)" et les organisations nationales.
- Relations entre établissement spécialisé et club, la convention.
- Démarches permettant au sujet d'être acteur de ses apprentissages.
- Accueil en club et les organisations locales.
- Le livret d'accueil.
- Échanges d'expériences.
- Présentation de matériel adapté.
- Les attentes des personnes en situation de handicap.
- La responsabilité de l'encadrement.

## 7 - Lecture de paysage

### Objectifs du module

- Expérimenter et s'approprier des méthodes et outils de lecture de paysage pour aborder un territoire.
- Appréhender les potentialités d'un territoire en matière de tourisme à vélo.
- Être capable d'analyser dans le contexte historique et culturel les relations qu'entretiennent les sociétés humaines avec leur environnement pour comprendre les paysages qui en résultent.

### Contenus à développer

- Observer un paysage, identifier, nommer, classer les différents éléments qui constituent le paysage.
- Analyser les différents éléments constitutifs : comprendre.
- Interpréter les relations entre les différents éléments.
- Étude de cas.

### Programme

- Le paysage : définition.
- Le paysage : genèse.
- Le paysage : ses caractéristiques, comment l'aborder ?
- Le paysage : critères d'analyse.
- Le paysage : grille de lecture.

### Démarche pédagogique

- À partir d'un point d'observation.
- Traverser le paysage, faune, flore, roches.
- Identification sur le lieu et photo pour mémoire.
- Analyser, interpréter.
- Synthèse.

## 8 - Cyclotourisme et Sport-Santé

### Objectifs du module

- Donner les informations qui permettront aux encadrants d'être pleinement acteurs du plan de protection santé.
- Être à même d'expliquer, de manière compréhensible, comment est produit l'effort du cycliste. Apprendre à adapter l'effort en fonction de la pratique souhaitée.
- Entraînement, connaissance des limites et des possibilités de chacun.
- Principes diététiques.
- Contenus à développer.
- Plan protection-santé fédéral.
- Prévention du risque cardio-vasculaire.
- Physiologie de l'effort.
- Utilisation du cardio-fréquencemètre.
- Diététique adaptée au cyclotourisme.
- Gestion de l'effort.

## 9 - Compréhension et maîtrise du GPS (2 jours)

### Objectifs du module

- Comprendre le fonctionnement d'un récepteur GPS.
- Découverte et configuration du logiciel de cartographie.
- Utiliser couramment son appareil dans les meilleures conditions.

### Contenus à développer

- Gestion des dossiers.
- Éléments de cartographie.
- Configuration des outils.
- Découverte et configuration de CompeGPS Land.
- Découverte et configuration du GPS.
- Exercices sur Land et le GPS.

## 10 - La sécurité à la FFCT (1 jour)

### Objectifs du module

- Maîtriser la réglementation de la circulation à vélo, seul ou en groupe quelle que soit la voie (route, chemin, sentier, etc.).
- S'approprier la réglementation concernant l'organisation des manifestations sur la voie publique.
- S'approprier la charte du cyclotouriste et du vététiste.
- Découvrir les actions de la FFCT dans les domaines de la sécurité.



**Contenus à développer**

- Organisation
  - ✓ La sécurité à la FFCT, la priorité.
  - ✓ Le délégué sécurité, son rôle, ses interventions.
  - ✓ L'assistant de parcours, son rôle.
  - ✓ Réglementation.
  - ✓ Le règlement type des organisations sur la voie publique.
  - ✓ La charte des organisations.
  - ✓ Le code de la route (nouveaux panneaux).
  - ✓ Le code de la rue.
- Aménagements
  - ✓ Les aménagements routiers.
  - ✓ Les angles morts.
  - ✓ Le double sens cyclable.
- Pratique et comportement
  - ✓ Rouler en groupe en sécurité.
  - ✓ Les bons réflexes à vélo.
  - ✓ Les réactions face à l'accident.
  - ✓ Exercices pratiques sur le terrain.

**11 - Organisation d'activités jeunes****Objectifs du module**

- Sensibiliser les éducateurs à l'organisation d'activités pour les jeunes.
- Présenter l'aspect ludique et formateur de nos activités.
- Construire des outils facilitant la mise en place de nos activités.

**Contenus à développer**

- Les particularités des différentes organisations (présentation) :
  - ✓ le Brevet d'éducation routière (BER),
  - ✓ le Rallye raid VTT,
  - ✓ le Concours d'éducation routière.
- La mise en place sur le terrain des organisations, préparation.
- Préparation au "Critérium du jeune cyclo".
- Préparation à l'autonomie.
- Les différentes phases de l'organisation.
- Lecture de cartes.
- Orientation.
- Sécurité.
- Pilotage / maniabilité.
- Mécanique.
- Environnement.
- Le Rallye Raid VTT

**12 - Orientation****Objectifs du module**

- S'orienter :
  - ✓ à l'aide d'une carte,
  - ✓ à l'aide de la boussole,
  - ✓ à l'aide du GPS.

**Contenus à développer**

- Carte : lecture et utilisation.
- La boussole : utilisation, relevé d'azimut, triangulation.
- Le rando guide : conception, utilisation.
- Le GPS.

**13 - Les séjours adultes (2 jours)****Objectifs du module**

- Organiser et gérer un séjour à l'étranger.
- Former des accompagnateurs pour encadrer le groupe en toute sécurité.
- Aide à l'appropriation des réalités humaines et culturelles du pays visité.
- Méthodologie des démarches administratives.
- Outils facilitant l'intégration des participants.

**Contenus à développer**

- Réglementation des séjours.
- Cyclotourisme et voies publiques.
- Cahier des charges des séjours.
- Chartre des organisateurs de séjours.
- Guide de préparation d'un séjour.

**14 - Traceurs de parcours****Objectifs du module**

- Former des personnes pour récupérer des données locales de circuits.
- Tracer des parcours à vocation touristique.
- Contribuer au site « [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr) »

**Contenus à développer**

- Pour chaque circuit :
  - ✓ utiliser le relevé automatique par GPS,
  - ✓ positionner éventuellement les points d'information : orientation, prudence et tourisme.
- Transmettre les données :
  - ✓ un texte résumant chaque parcours,
  - ✓ des photos et des lieux d'accueil de qualité (hébergement, restauration...),
  - ✓ le tracé en données GPS.

**15 - Flécheurs de randonnées****Objectifs du module**

- Permettre à des organisateurs de manifestations sur la voie publique de guider les pratiquants en toute sécurité.
- Permettre aux autres usagers de la route de cohabiter avec les cyclistes avec sécurité.

**Contenus à développer**

- Réglementations et interdictions.
- Méthodes et qualité du fléchage.
- Exemple de fléchage : la Semaine fédérale.
- Recommandations aux équipes de flécheurs.
- Exercice de réalisation d'un fléchage : lecture analyse correction.

**16 - Le vélo à assistance électrique (VAE)****Objectifs du module**

- Informer les utilisateurs et les éducateurs sur le VAE.
- Apprendre à l'utiliser en toute sécurité.

**Contenus à développer**

- Découverte du concept.
- Différents usages du VAE.
- Différents types de VAE.
- Différents types d'assistance électrique.
- Réglementation.
- Choix du vélo en fonction de l'utilisation.
- Fonctionnement d'un VAE.
- Pilotage d'un VAE : démonstrations et essais.

**17 - Outil informatique****Objectifs du module**

- L'outil informatique au service de la communication.

**Contenus à développer**

- Prise en main du système d'exploitation.
  - ✓ Gestion des fichiers.
- Prise en main d'un logiciel.
  - ✓ Traitement de texte.
  - ✓ Conception d'un diaporama.
  - ✓ Tableur.
  - ✓ Logiciels utilitaires.
  - ✓ Utilisation d'Internet.
  - ✓ Messagerie.
  - ✓ Sites.

## B) RENOUELEMENT DES QUALIFICATIONS

Un fois obtenu par le stagiaire le diplôme est considéré comme acquis. Cependant pour se prévaloir du titre d'éducateur correspondant au diplôme obtenu *Initiateur club*, *Moniteur fédéral* ou *Instructeur fédéral*, la qualification doit être « active ». La qualification est active pour trois ans à compter de la date de validation de la formation par le délégué régional à la Formation pour les diplômes d'initiateur et de moniteur et par la commission nationale formation pour le diplôme de moniteur et d'instructeur.

**Durée de validité :** 3 ans

**Deux conditions requises :**

- produire un rapport d'activité annuel au DRF ou à la CNF,
- participer à une journée « éducateur » organisée par le CoReg ou la CNF selon la qualification.

**Cas particuliers**

En cas d'inactivité de la qualification supérieure à 5 ans, il faut une demande à la CNF :

- lettre de motivation,
- descriptif des expériences antérieures comme éducateur FFCT,
- description du projet d'éducateur.

## IV. La validation des acquis de l'expérience (VAE)

**Définition**

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) a été mise en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Elle a pour vocation de s'appliquer à l'ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle ou non et à des certifications de qualification. Toute personne ayant exercé des activités peut demander la validation des acquis. Au sein de la FFCT, la VAE est un droit individuel que chaque licencié peut faire valoir pour l'acquisition d'un diplôme fédéral.

**Positionnement fédéral**

Les activités bénévoles sont génératrices de compétences en termes d'animation et d'encadrement.

La FFCT a la volonté de valoriser le bénévolat en reconnaissant les compétences de certains de ses licenciés qui s'impliquent de façon régulière et continue dans des actions d'animation, d'encadrement et de formation au sein des structures fédérales.

La VAE concerne les diplômes fédéraux d'initiateur et de moniteur.

**Mise en œuvre**

Une durée minimale de 3 ans est requise dans le champ de compétences à faire valider. Chaque niveau doit faire l'objet d'une étude et d'une validation. Pour l'attribution du diplôme (partiel ou total), la commission nationale de Formation fixe :

- les compétences,
- les modalités (mode de certification),
- l'examen du dossier,
- les compléments éventuels de formation à acquérir.

**Constitution du dossier**

La démarche et la réalisation du dossier VAE relèvent de la seule volonté du candidat.

Le dossier comprend deux parties :

- la première partie concerne la recevabilité de la demande au regard de la qualification et de l'expérience en liaison avec le diplôme. Le « parcours fédéral » du candidat y sera détaillé.
- la seconde partie concerne le descriptif pédagogique relatif aux situations d'animation et d'encadrement.

**Constitution du Jury**

Un jury VAE est désigné par la commission nationale de Formation. Le président de la CNF, le Directeur technique national, 1 instructeur membre de la CNF composent le jury à minima.

**Délivrance de la qualification**

Le jury se prononce après examen du dossier.

- Le président de la CNF entérine la décision du jury.
- En cas de validation partielle, le jury détermine les connaissances et les compétences qui doivent faire l'objet d'un approfondissement et d'une évaluation complémentaire.
- Un entretien à la demande du candidat ou du jury peut être organisé.



## V. Équivalence des diplômes

Des équivalences à certains diplômes d'État peuvent être délivrées pour exercer des fonctions d'encadrement des activités au sein des structures de la fédération.

### Prérequis

- Être licencié FFCT et assurer une pratique régulière d'encadrement dans un club FFCT.
- Participer à une journée de connaissances de la fédération et des activités fédérales.

Le titulaire d'un des diplômes énumérés ci-dessous se voit accorder l'équivalence :

#### - de moniteur fédéral

- ✓ BPJEPS mention « Activités du cyclisme ».
- ✓ BEESAC (Brevet d'État d'éducateur des activités du cyclisme).
- ✓ BEES 1er degré option : cyclisme, cyclisme traditionnel, VTT.

Le titulaire d'un des diplômes énumérés ci-dessous se voit accordé l'équivalence :

#### - Instructeur fédéral

- ✓ Conseiller technique et pédagogique titulaire du professorat de sport (ministère en charge des Sports).
- ✓ Professeur d'EPS, titulaire du CAPEPS.
- ✓ DEJEPS : spécialité perfectionnement sportif option « VTT », option « Cyclisme traditionnel ».
- ✓ DESJEPS : performance sportive option « Cyclisme ».
- ✓ BEES 2° et 3° degré option « Cyclisme » .

### Procédure

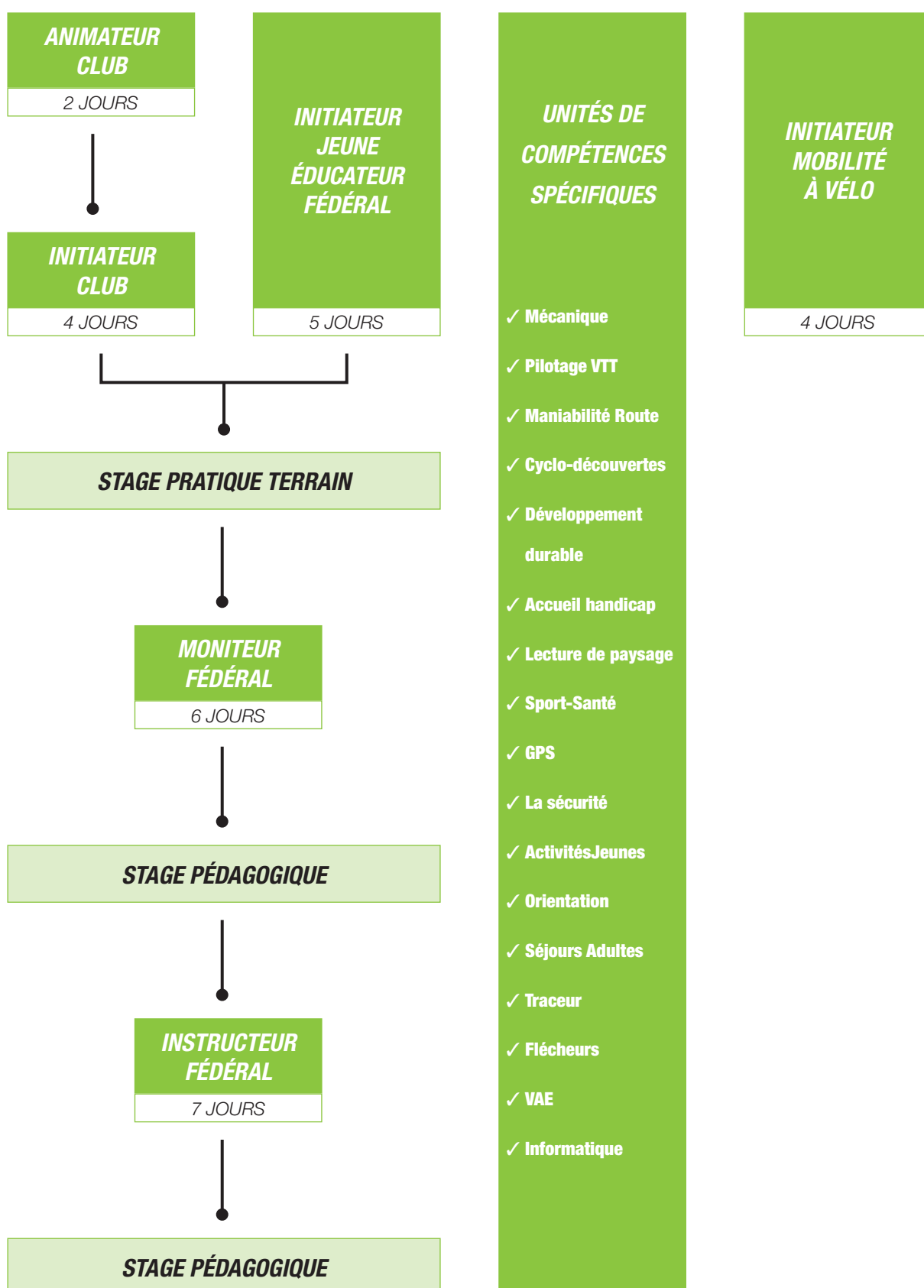
La demande d'équivalence doit être formulée auprès de la Direction technique nationale de la FFCT.





# LES FILIÈRES DE FORMATION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

## LA FILIÈRE “ ÉDUCATEURS ”



*Fédération française de cyclotourisme*  
12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex  
Tél. : 01 56 20 88 88 - [info@ffct.org](mailto:info@ffct.org) - [www.ffct.org](http://www.ffct.org) - [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr)

